



INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Lancement du PIA 3

Le 21 juin 2016, le Président de la République a annoncé un troisième volet du Programme d'Investissements d'Avenir doté de 10 Md€.

Mis en ligne le 29 juin 2016

Un budget de 10 Md€

- > 2,9 Md€ pour l'enseignement et la recherche publique,
- > 3 Md€ pour la valorisation de la recherche,
- > 4,1 Md€ pour l'innovation et le développement des entreprises.

Trois priorités et neuf objectifs

- > Soutenir les progrès de l'enseignement et la recherche
 - Développer l'innovation pédagogique
 - Amplifier des programmes de recherche
 - Intégrer recherche et enseignement supérieur
 - Ouvrir de nouveaux modes de gestion aux universités
- > Valoriser la recherche
 - Promouvoir des territoires d'innovation et des démonstrateurs
 - Faciliter l'appropriation de l'innovation
- > Accélérer la modernisation des entreprises
 - Soutenir l'innovation
 - Accompagner « l'Industrie du Futur »
 - Accélérer la croissance des PME et ETI

Un accent sur le développement durable et la croissance verte

- > Trois modalités
 - Financement de solutions technologiques nouvelles relatives à la transition énergétique, l'économie circulaire, la chimie verte, la préservation de la biodiversité, la maîtrise de la mobilité, l'amélioration du fonctionnement urbain,
 - Eco-conditionnalité appliquée au soutien apporté aux projets, notamment dans l'industrie,
 - Priorité aux projets qui contribuent indirectement aux économies d'énergie et au développement durable.

@ CONTACTS

